

GRAND CONSEIL

Fribourg, le 22 février 2010

RAPPORT de la Commission des pétitions

1. sur la pétition de la Ligue suisse contre la vivisection « Non aux expériences sur les singes à l'Université de Fribourg »

Cette pétition a été déposée le 16 septembre 2009, à l'adresse du Grand Conseil, par la Ligue suisse contre la vivisection et est soutenue par 19'116 signatures. Elle s'inscrit dans le cadre des objectifs que l'association en question s'est fixés et dont l'un d'entre eux est de réduire l'utilisation d'animaux dans la recherche médicale, au profit d'autres méthodes substitutives.

La Commission des pétitions a examiné cette pétition lors de sa séance du 3 février 2010.

CONTENU

Les signataires de cette pétition demandent au Grand Conseil de faire en sorte que « l'Université de Fribourg abandonne définitivement la recherche médicale sur les singes, mais également sur tous les animaux ».

PROPOSITION ET SUITE A DONNER

A réception de la pétition, la Commission des pétitions déclare cette pétition recevable. Elle estime cependant disproportionnée la demande d'interdire totalement l'expérience animale et propose au Grand Conseil, à l'unanimité, de ne pas donner suite à la pétition, telle qu'elle est rédigée.

Les membres de la Commission des pétitions estiment néanmoins que les pétitionnaires soulèvent un problème éthique pertinent, mais que la commission ne dispose pas de suffisamment d'informations pour déterminer si oui ou non d'éventuelles mesures se justifient. Les membres de la commission déposent donc, en leurs noms, un postulat à l'attention du Conseil d'Etat et demandent:

- Une présentation précise de la position du Conseil d'Etat sur l'expérimentation animale.
- Une analyse éthique de l'utilisation de grands singes dans l'expérimentation animale.
- L'étude de la mise sur pieds d'un centre de compétence national pour l'expérimentation animale.

Ainsi, face aux affirmations exprimées par la LSCV, le Grand Conseil aurait l'occasion de connaître, de façon officielle, la position de la DICS.

Le Président de la Commission :

Dominique Butty